

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles

n° 271 – octobre 2023

Chili, 50 années viennent de s'écouler

Dernier discours du président Allende

Un bel hommage rendu au camarade
André Henri.

Livrer des armes à sous-munitions à
l'Ukraine : ...

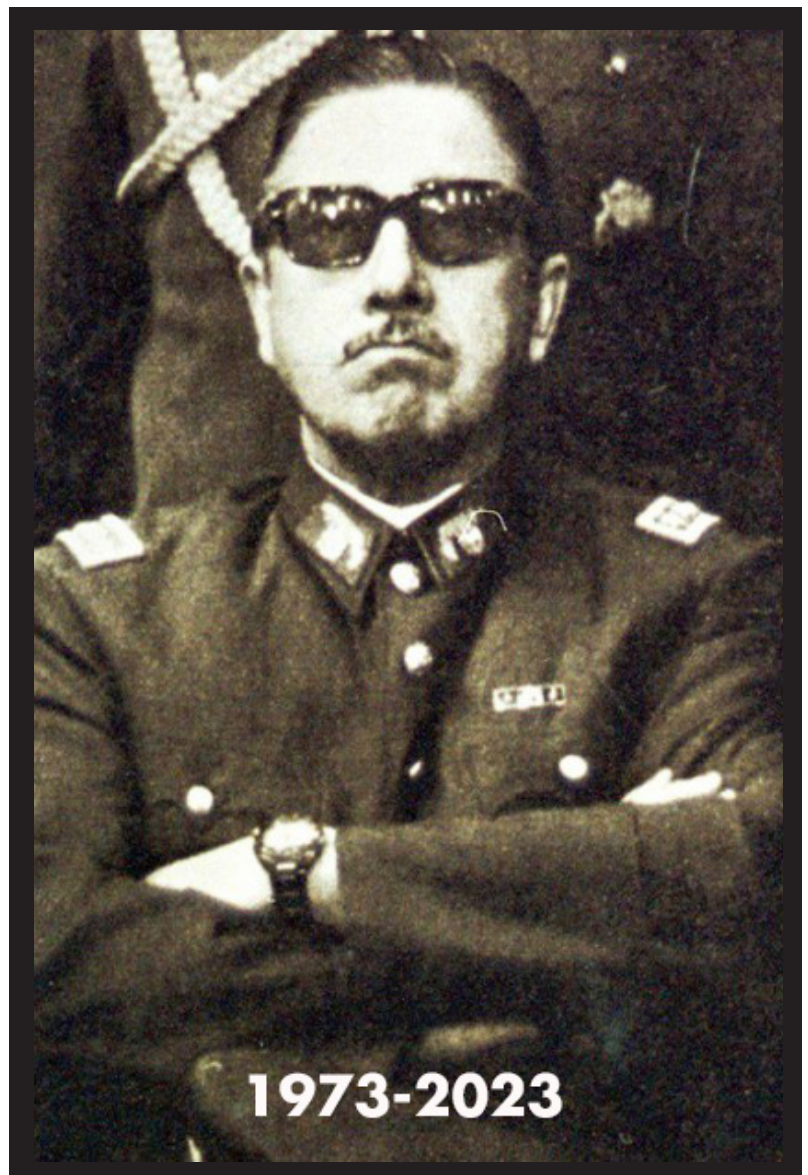
Qui est Viktor Orbán

Mines de fer et conditions de travail.

Biographie de Fuss Henri

Paul Trigalet a son parc à Jumet
Gohyssart

L'école et les inégalités sociales



50 ANNÉES VIENNENT DE S'ÉCOULER DEPUIS LE PUTSCH DE PINOCHET.



Lors de nos deux dernières rencontres nous avons évoqué l'intérêt des Chiliens pour la confection d'une nouvelle constitution. Où le Chili en est-il en ce jour, 50 années après la prise de pouvoir par Pinochet et ses sbires ?

Nous devons malheureusement constater que la droite se lâche après avoir remporté massivement les deux dernières élections. Citons tout d'abord le rejet de la proposition de nouvelle constitution en septembre 2022 puis l'élection en mai 2023 des délégués au niveau du Conseil constitutionnel chargé de la rédaction du projet.

Les partis de droite et d'extrême droite ne cessent de clamer leur contentement. Oui, il suffit d'écouter le propos de Luis Silva, un catholique conservateur, membre de l'Opus Dei qui déclare : « J'ai gardé pour Pinochet une certaine admiration car il fut un homme d'État. »

Il suffit aussi d'entendre l'ex-président de la République Sebastian Pignara qui affirme que le gouvernement d'Allende n'avait pas respecté les principes de la démocratie.

Enfin, la nouvelle présidente du Conseil constitutionnel, une avocate de 31 ans, membre de l'extrême droite précise en parlant de Pinochet : « Je suis née en 1998 et me référer à des faits que je n'ai pas connus n'a aucun sens. »

Dans un récent sondage, 36 % des sondés déclarent que Pinochet avait libéré le pays du marxisme et 42 % pensent qu'il avait détruit la démocratie.

Aujourd'hui, nous commémorens le cinquantième anniversaire du coup d'État du 11 septembre 1973. La bataille de la mémoire est pleinement engagée et elle est loin d'être gagnée.

Les partis de droite et d'extrême droite s'entendent au sein du Conseil constitutionnel et souhaitent la limitation du droit de grève et l'interdiction de l'avortement. Si leur projet est accepté en décembre prochain lors du référendum, l'extrême droite sera gagnante et le Chili restera avec la Constitution de Pinochet.

Récemment le 19 août dernier, le gouvernement du président Boric a dû accepter la démission du ministre Giorgio Jackson acculé à la démission par la droite et l'extrême droite. Ces forces ont mené une violente campagne contre lui depuis le début de l'année car Giorgio Jackson est un symbole : il est un ami intime du président Gabriel Boric mais aussi un des fondateurs du Frente Amplio. La chute de Jackson est une nouvelle victoire de la droite qui avait annoncé qu'elle boycotterait tout projet de réforme fiscale et de réforme des retraites tant que le ministre serait en poste. La tactique de la droite est d'empêcher le gouvernement Boric d'avancer sur des dossiers importants. Elle mène campagne en disant que le gouvernement n'a pas de majorité au Parlement et doit négocier projet après projet. Et durant tout ce temps, tout se déroule dans le pays sans qu'il n'y ait aucun mouvement social, revendicatif ou politique. Le Chili reste sans voix depuis la déroute de la gauche lors du référendum du 4 septembre 2022.

Durant les 50 années écoulées, la droite n'a pas changé. Rappelez-vous qu'en 1973, la démocratie chrétienne et le Parti national avaient signé un texte commun et le faisaient voter par le Parlement. C'était une accusation d'inconstitutionnalité du gouvernement de Salvador Allende. Ce texte faisait directement appel aux militaires. En effet, aux élections législatives de mars 73, la gauche n'avait recueilli que 43 % des voix mais la droite du Parlement était très loin d'obtenir les deux tiers des voix nécessaires pour réaliser une accusation d'anticonstitutionnalité.

Le 22 août dernier, lors d'une réunion de la Chambre, certains députés de la droite ont lu le texte datant de 1973 et ont demandé un vote de validation de ce texte. La majorité des députés a fort heureusement voté contre. C'est donc clair : 50 ans après le push, la droite justifie toujours le coup d'État. Elle reste profondément pinochétiste et n'accorde aucune valeur aux principes démocratiques.

Lors d'une dernière commémoration annuelle, nous avons relaté l'assassinat du musicien Victor Jara. Il aura fallu attendre 50 ans pour que les assassins du musicien soient définitivement jugés. Les criminels ont utilisé jusqu'au bout toutes les ressources possibles du droit pour tenter d'échapper à une sanction. Cette fois, il n'y avait plus d'appel possible et la Cour suprême s'est prononcée et a



confirmé des peines de 8 à 25 ans d'emprisonnement contre 7 militaires.

En ce mois d'août 2023, le Chili est en deuil. Guillermo Teillier, le président du Parti communiste du Chili vient de décéder. La vie de cet homme se confond avec l'histoire de son parti et de celle du Chili. Il sera arrêté par les militaires, torturé et emprisonné. Libéré en 1976, il refusera de s'exiler. Dans la clandestinité, il reconstruira la direction nationale du Parti communiste dont il deviendra le président. Dans les dernières années, il joua un rôle de premier plan pour rapprocher les convergences unitaires. Son action a permis l'élection de la gauche à la présidence du Chili avec Michelle Bachelet d'abord puis de Gabriel Boric aujourd'hui. Le jeune président chilien, conscient de l'importance du personnage et du rôle qu'il a joué au sein de la gauche a décrété 2 jours de deuil national en sa mémoire.

Le 30 août 23, le président Boric vient de signer un décret qui officialise le plan national de recherche des détenus disparus. C'est le premier plan de ce type depuis la fin de la dictature en 1990. Il y a eu 1469 disparus pendant la dictature. Les traces de 307 d'entre eux ont été retrouvées. Il en reste 1162 pour lesquels il n'y a pas d'informations. C'est la loi du silence 50 ans après le coup

d'État. Il y a toujours le refus de pouvoir accéder aux archives. Les militaires espèrent que la mort naturelle des criminels éteindra toute action. Le plan décrété par le président Gabriel Boric devrait permettre d'avancer un peu plus vite

Malgré les nombreux aspects négatifs que je viens d'évoquer, tout ne semble pas perdu. Le 2 septembre dernier, la gauche a remporté les élections de la Fédération des étudiants de l'Université du Chili. C'est une liste d'union de la jeunesse démocratique qui l'a emporté dès le premier tour avec 75 % des voix. Les résultats de ces élections expriment directement une signification politique.

Je terminerai mon allocution sur cette note positive. 50 années se sont écoulées. A cette occasion, les Courcelloises et Courcellois, unis au travers de cinq décennies continuent de démontrer par leur présence chaque 11 septembre la constance de leur solidarité.

Pour la réalisation de mon intervention de ce jour, j'ai pu m'appuyer sur une chronique régulière rédigée par un membre du collectif Amérique latine du PCF, Pierre Cappanera.

Robert Tangre

DERNIER DISCOURS LE 11/9/1973 DU PRÉSIDENT ALLENDE.



Je paierai de ma vie la défense des principes qui sont chers à cette patrie. La honte tombera sur ceux qui ont trahi leurs convictions, manqué à leur propre parole et se sont tournés vers la doctrine des forces armées.

Le Peuple doit être vigilant, il ne doit pas se laisser provoquer, ni massacrer, mais il doit défendre ses acquis. Il doit défendre le droit de construire avec son propre travail une vie digne et meilleure. A propos de ceux qui ont soi-disant « autoproclamé » la démocratie, ils ont incité la révolte, et ont d'une façon insensée et douteuse mené le Chili dans le gouffre. Dans l'intérêt suprême du Peuple, au nom de la patrie, je vous exhorte à garder l'espoir. L'Histoire ne s'arrête pas, ni avec la répression, ni avec le crime. C'est une étape à franchir, un moment difficile. Il est possible qu'ils nous écrasent, mais l'avenir appartiendra au Peuple, aux travailleurs. L'humanité avance vers la conquête d'une vie meilleure.

Compatriotes, il est possible de faire taire les radios, et je prendrai congé de vous. En ce moment, des avions sont en train de passer, ils pourraient nous bombarder. Mais sachez que nous sommes là pour montrer que dans ce pays, il y a des hommes qui remplissent leurs fonctions jusqu'au bout. Moi, je le ferai, mandaté par le Peuple et en tant que président conscient de la dignité de ce dont je suis chargé.

C'est certainement la dernière occasion que j'ai de vous parler. Les forces armées aériennes ont bombardé les antennes de radio. Mes paroles ne sont pas amères mais déçues. Elles sont la punition morale pour ceux qui ont trahi le serment qu'ils ont prêté. Soldat du Chili, Commandant en chef Pinochet, associé de l'Amiral Merino, et du général Mendosa, qui hier avait manifesté sa solidarité et sa loyauté au gouvernement, et aujourd'hui s'est nommé Commandant Général des armées.

Face à ces événements, je peux dire aux travailleurs que je ne renoncerai pas. Dans cette étape historique, je paierai par ma vie ma loyauté au Peuple. Je

vous dis que j'ai la certitude que la graine que l'on a confiée au Peuple chilien ne pourra pas être détruite définitivement. Ils ont la force, ils pourront nous asservir, mais ils n'éviteront pas les procès sociaux, ni avec le crime, ni avec la force.

L'Histoire est à nous, c'est le Peuple qui la fait.

Travailleurs de ma patrie, je veux vous remercier pour la loyauté dont vous avez toujours fait preuve, de la confiance que vous avez accordée à un homme qui fut le seul interprète du grand désir de justice, qui jure avoir respecté la Constitution et la loi. En ce moment crucial, la dernière chose que je voudrais vous dire, c'est que la leçon sera retenue.

Le capital étranger, l'impérialisme, ont créé le climat qui a cassé les traditions : celles que montrent Schneider et qu'aurait réaffirmée le commandant Araya. C'est de chez lui, avec l'aide étrangère, que celui-ci espérera reconquérir le pouvoir afin de continuer à défendre ses propriétés et ses privilèges.

Je voudrais m'adresser à la femme simple de notre terre, à la paysanne qui a cru en nous, à l'ouvrière qui a travaillé dur et à la mère qui a toujours bien soigné ses enfants. Je m'adresse aux fonctionnaires, à ceux qui depuis des jours travaillent contre le coup d'État, contre ceux qui ne défendent que les avantages d'une société capitaliste. Je m'adresse à la jeunesse, à ceux qui ont chanté et ont transmis leur gaieté et leur esprit de lutte. Je m'adresse aux Chiliens, ouvriers, paysans, intellectuels, à tous ceux qui seront persécutés parce que dans notre pays le fascisme est présent déjà depuis un moment. Les attentats terroristes faisant sauter des ponts, coupant les voies ferrées, détruisant les oléoducs et gazoducs, face au silence de ceux qui avaient l'obligation d'intervenir. L'Histoire les jugera.

Ils vont sûrement faire taire radio Magallanes et vous ne pourrez plus entendre le son métallique de ma voix tranquille. Peu importe, vous continuerez à m'écouter, je serai toujours près de vous, vous aurez au moins le souvenir d'un homme digne qui fut loyal avec la patrie. Le Peuple doit se défendre et non pas se sacrifier. Il ne doit pas se laisser exterminer et se laisser humilier. Travailleurs : j'ai confiance dans le Chili et dans son destin. D'autres hommes espèrent plutôt le moment gris et amer où la trahison s'imposerait. Allez de l'avant sachant que bientôt s'ouvriront de grandes avenues où passera l'homme libre pour construire une société meilleure.

Vive le Chili, vive le Peuple, vive les travailleurs ! Ce sont mes dernières paroles, j'ai la certitude que le sacrifice ne sera pas vain et qu'au moins surviendra une punition morale pour la lâcheté et la trahison.

UN BEL HOMMAGE RENDU AU CAMARADE ANDRÉ HENRI.



Il y a quelques jours André Henri, leader de la lutte des travailleurs de Glaverbel dans les années 70, est mort. En 2013, suite à la parution d'un livre racontant leur extraordinaire lutte, j'ai eu la chance de le rencontrer lors d'une conférence où j'avais été amenée à commenter le livre. Voici le texte que j'avais écrit à l'époque:

«Quelle aventure passionnante de lutte ouvrière ! Merci de l'avoir racontée pour que nous puissions nous en inspirer. Merci de l'avoir menée pour que nous puissions renforcer notre conviction qu'un autre monde est possible et qu'il faut se battre pour le construire.

En ces temps de régression sociale, nous avons besoin de convictions et de forces pour empêcher le pire, l'horreur fasciste. Contrairement à ce que les gourous de la «compétitivité » nous inculquent, l'ennemi n'est pas l'autre travailleur... le Polonais, le sans papier, le musulman ou le travailleur sans em-

ploi. C'est contre le vol de notre richesse par les détenteurs de capitaux qu'il faut se soulever et renouer avec l'histoire du mouvement ouvrier. Même si c'est dur, même si le discours patronal s'infiltré dans nos esprits, même si le chômage de masse rend le rapport de force difficile, même si les médias dominants jouent contre nous, nous devons, comme les travailleurs et travailleuses du verre, nous battre avec détermination et persévérance. Nous n'avons pas d'autre choix. Mais comment tenir sur la longueur ? rassembler massivement ? construire espoir et dignité ? et au final, ... gagner ? Le récit d'André Henry nous donne des pistes. En voici quelques-unes. A nous de les adapter au contexte actuel, d'en tirer du souffle pour nos combats présents et à venir.

Politiser l'action syndicale et construire une conscience de classe:

Les travailleur/ses ont des intérêts de classe qui dépassent largement la sphère de l'entreprise ou du secteur, où par ailleurs, avec la concentration du pouvoir économique, leur pouvoir se dissout. Seuls créateurs de richesse, ils et elles ont la tâche et le pouvoir de mettre l'économie au service des intérêts collectifs plutôt que d'être eux-mêmes au service de l'enrichissement des actionnaires. Les actions syndicales doivent construire le chemin vers la société à laquelle nous aspirons. Pourtant, aujourd'hui, alors que les attaques contre les travailleur/ses touchent tous les secteurs professionnels, tous les domaines de la vie et toutes les catégories de travailleur/ses, un courant encourage le repli corporatiste et l'enlèvement dans la technicité. Retenons les leçons des verriers et ramons collectivement à contre-courant. Ce n'est qu'avec un front très large que nous pourrions affronter le capitalisme.

Appliquer la démocratie comme règle d'or de l'organisation:

Les personnes concernées doivent être celles qui décident. Pour qu'elles le fassent en connaissance de cause, elles doivent être bien informées. Fini la stencileuse de «la Nouvelle Défense », aujourd'hui nous avons des moyens technologiques plus pratiques. Mais le contexte ne facilite pas tout, c'est plus difficile qu'avant d'organiser de larges assemblées délibératives. Le développement des services a dispersé les travailleur/ses et les Maisons du Peuple n'occupent plus les mêmes fonctions. A nous d'imaginer des espaces de débats et de décisions dans et hors de l'entreprise, articulés entre eux, et connectés aux réalités concrètes des travailleur/ses. Le livre raconte aussi comment garantir la démocratie de l'action syndicale au travers d'élections avec mandat révocable et, en cas de lutte, par l'organisation de comités de grève. Si tout est construit dans la recherche d'égalité, sans déposséder qui que ce soit de son pouvoir de décision, les travailleur/ses expé-

rimentent leur pouvoir. C'est le chemin de l'émancipation collective.

Construire des actions combattives:

Malgré l'urgence, il nous faut envisager les actions sur la longueur. Pour éviter l'activisme et contribuer à inverser le rapport de force, les stratégies et les formes d'action doivent être bien pensées. Elles doivent parvenir à mobiliser massivement. Aujourd'hui, les manifestations « promenades » n'illusionnent plus personne. Utilisant le slogan « ça ne changera rien », certains troqueraient la lutte par le lobby au lieu de reconnaître le bilan désastreux de la concertation sociale depuis 30 ans.

Le combat des verriers rappelle qu'il n'y a pas eu de conquêtes sociales sans luttes, des grèves massives avec occupation, des grèves générales... Sans actions combattives massives, la concertation ne peut que desservir les travailleur/ses. Seules les actions sur l'outil économique peuvent contraindre les patrons à accepter des revendications contraires à leurs intérêts. La lutte organisée des travailleur/ses a, plus que jamais, tout son sens.

Oser des revendications mobilisatrices et profondément à Gauche:



Pour donner des perspectives mobilisatrices, loin de la moralisation du système capitaliste intrinsèquement destructeur, il est important d'oser aller à l'opposé des politiques actuelles. Certains peuvent nous traiter d'irresponsables ou d'utopistes, ça n'a pas d'importance. Nos revendications doivent être construites collectivement et susciter l'adhésion. Face au détournement des gains de productivité et au chômage de masse, reprenons la revendication d'une réduction collective du temps de travail. Face à la destruction des services publics et aux privatisations, exigeons au contraire leur développement sous contrôle des travailleurs et des usagers. Face aux dégâts sur l'environnement et à l'accaparement

des ressources, revendiquons la reconversion des travailleurs pour préparer la transition écologique. Sur cet aspect, c'est à la fois impressionnant d'apprendre que les travailleurs de Glaverbel en étaient déjà conscients en 1979 et il était révélateur que certains partis politiques aient bloqué leur projet public d'isolation de l'habitat. Face au détournement de la démocratie représentative par les intérêts financiers, nationalisons le secteur bancaire. Face aux licenciements massifs « malgré » les cadeaux intarissables au patronat, réquisitionnons les entreprises et menons-y des expériences d'auto-gestion. Tout devrait pouvoir, au minimum, être redébatu face aux régressions sociales et démocratiques en cours.

La lutte à Glaverbel - Gilly a ceci de fabuleux que la manière de la mener fut en parfaite cohérence avec les objectifs qu'elle poursuivait. Elle dessine les contours du monde à construire.

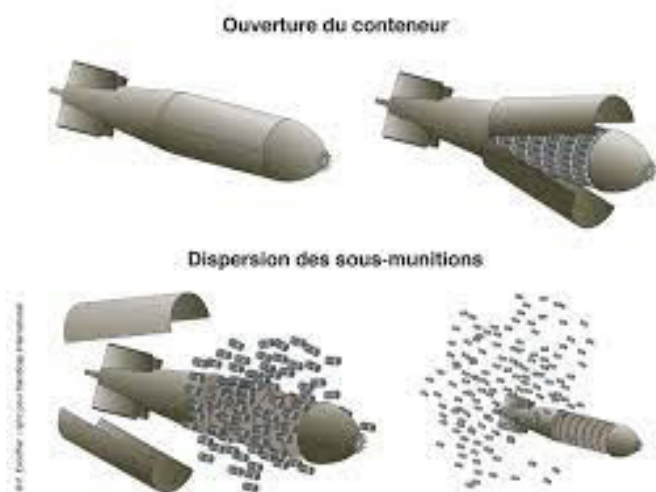
Myriam Djegham, secrétaire nationale de la CNE

LIVRER DES ARMES À SOUS-MUNITIONS À L'UKRAINE : UNE TRANSGRESSION DU « DROIT DE LA GUERRE » ?

La guerre est une pratique régie par des normes strictes, rappelle Renaud-Philippe Garner, docteur en philosophie, professeur adjoint en philosophie à l'Université de Colombie-Britannique, au Canada. Comment, alors, appliquer ce « jus in bello », notion juridique désignant les lois de la guerre, ou plus précisément la notion de justice à l'œuvre dans un conflit, s'agissant de la livraison américaine des bombes à fragmentation en Ukraine, réproouvées par la Convention de Dublin ?

Depuis qu'il fait la guerre, l'homme la pense aussi. Souvent, cette réflexion est stratégique, car ceux qui mènent une guerre offensive ou défensive mal préparée risquent l'hécatombe. À cette réflexion plutôt technique menée entre experts, s'ajoute une réflexion à laquelle participent officiers et hommes du rang, dirigeants politiques, journalistes et simples citoyens.

La justice de la guerre se pense aussi. On présente des motifs pour l'initier ; on se demande quand les armes doivent prendre le relais de la diplomatie. On se demande même si une guerre peut se justifier. Il s'agit du jus ad bellum, le droit de faire la guerre. D'autres questions – comment faut-il se battre ? qui peut-on cibler et avec quelles armes ? – relèvent du jus in bello, ce sont les lois de la guerre ou la justice dans l'exercice de la guerre. Des développements récents en Ukraine



devraient nous interpellier et pousser à la réflexion. Les États-Unis d'Amérique se sont mis à livrer des bombes à fragmentation aux Ukrainiens. Quelle est la nature de ces armes ? Et pourquoi leur usage ferait-il débat ?

Résultat alarmant.

Une bombe à fragmentation, aussi appelée une bombe à sous-munitions, fait partie d'une plus vaste catégorie d'armes à sous-munitions. Qu'il s'agisse d'un obus tiré par un canon ou d'une bombe larguée par un avion, ces projectiles sont en effet des conteneurs pour un vaste nombre de sous-munitions, c'est-à-dire de petites munitions qui tapisseront le sol. Ainsi, on ne tire plus un seul engin explosif à la fois, mais un conteneur qui peut transporter jusqu'à 2000 petits explosifs.

Saturer une zone avec des bombes est une idée séduisante pour des combattants qui payent cher chaque mètre de terrain conquis. Cependant, il faut savoir que les armes à sous-munitions ne sont pas d'une grande précision. Pire, nombre de ces sous-munitions n'explorent pas au contact. On rapporte que jusqu'à 20 % des sous-munitions sont des « ratés », c'est-à-dire qu'elles n'explorent pas sur la cible. Le résultat est alarmant : un pourcentage important des sous-munitions devient autant de mines antipersonnel sur des territoires difficiles à cerner.

Les cyniques répondront qu'il est naturel que la guerre soit terrible. Vu la brutalité du conflit, l'importance des pertes déjà infligées ou subies, pourquoi s'émouvoir du fait que les États-Unis fournissent des armes à sous-munitions aux Ukrainiens ? On avait annoncé avec optimisme l'arrivée de chars d'assaut modernes et l'éventualité qu'ils enfoncent les lignes russes. Pourquoi tant de cris d'orfraie cette fois-ci ?

Domage collatéral

La réponse exige que l'on s'attarde un instant sur le jus in bello, le droit de la guerre. D'abord, ce droit ne se limite pas une loi votée par tous les États, ou

une déclaration des Nations Unies. Ce droit n'est pas contenu par un seul document ou code. En fait, il s'agit de l'agrégat de droit coutumier et de conventions dont la pièce maîtresse est l'ensemble des Conventions de Genève. Ces textes contemporains représentent la cumulation de millénaires d'arguments et de pratiques. Un principe fondamental, qui doit gouverner le déroulement des opérations et les combats, s'intitule le principe de distinction ou de discrimination.

Pour bien se battre, un combattant doit différencier, discriminer au sens strict, entre les cibles légitimes et les cibles illégitimes. Sont légitimes les combattants ennemis, qu'ils soient aviateurs, marins ou soldats. Sont illégitimes les non-combattants tels que les civils, mais également ceux qui sont hors combat comme les blessés et les prisonniers de guerre. Certes, il arrive que l'on tue des civils en visant des combattants ennemis, c'est le fameux « dommage collatéral ». Et il arrive que l'on viole ces règlements. Lors du massacre de Mỹ Lai, en 1968 au Vietnam, des soldats américains avaient mitraillé des centaines de civils vietnamiens.

Il n'en demeure pas moins que la guerre est une lutte qui doit obéir à des lois. Aussi absurde ou grotesque que cela puisse paraître, la guerre est une pratique régie par des normes strictes plutôt qu'une série de massacres comme l'affirment les pacifistes. Si tout soldat n'est pas ipso facto un criminel de guerre, c'est parce que cette activité, ancienne et cruelle, n'est ni arbitraire ni désordonnée, mais un affrontement encadré de manière symétrique. Attaquants et attaqués, envahisseurs et envahis, tous disposent des mêmes droits de se battre et des mêmes devoirs pour limiter les dégâts et épargner les innocents.

L'emploi des armes à sous-munitions respecte mal le principe de distinction ou de discrimination. Les sous-munitions dites « ratées » ne sont pas des êtres doués d'intelligence qui peuvent et veulent se plier aux lois de la guerre. Ce sont des engins explosifs éparpillés sur des zones de tirs plus ou moins précis. Pour être efficace, pour maximiser leurs effets, on bombardera sans relâche et sans répit. Et pour chaque tir, tomberont des dizaines, ou des centaines, voire des milliers de sous-munitions.

Même lorsque le conflit se terminera, le danger ne sera pas passé. On peinera à trouver et neutraliser ces « ratés ». Ils deviendront donc autant de dangers qui guetteront des civils chargés de la reconstruction ou des enfants qui jouent. Les armes à sous-munitions, comme les mines antipersonnel, ne peuvent différencier entre les jambes d'un fantassin ennemi ou ceux d'une femme enceinte et c'est pour cette raison que l'on considère que l'emploi d'armes à sous-munitions pose un problème éthique que l'emploi de chars d'assaut ne pose pas.

Force est d'avouer que ces livraisons d'armes et leur



utilisation nous gênent. On voudrait éviter les « récoltes de fer » lors desquelles les agriculteurs belges et français trouvent toujours des obus potentiellement actifs qui datent des guerres mondiales. On voudrait particulièrement éviter le sort réservé aux Laotiens et Vietnamiens qui souffrirent terriblement des armes à sous-munitions. Ces dernières contribuèrent à l'horreur de la guerre, mais les sous-munitions « ratées » rendirent la paix amère en blessant et en tuant des civils.

Soucieux d'éviter cela, plus d'une centaine de pays ont signé la Convention de Dublin en 2008 pour s'engager à ne jamais employer, sous aucun contexte, d'armes à sous-munitions. De surcroît, les signataires s'engagent à ne jamais participer, directement ou indirectement, à l'utilisation de ces armes. Parmi les signataires, on compte l'Allemagne, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Il se trouve donc que de nombreux membres de l'Otan doivent observer les Ukrainiens employer des armes, fournies par les États-Unis, qu'ils répugnent eux-mêmes à utiliser.

Au nom d'une juste cause.

D'aucuns diraient qu'il faut accepter cette transgression. L'Ukraine est en position défavorable et il faut leur donner les moyens de vaincre l'armée russe. Si l'on en croit la lenteur de la contre-offensive actuelle, les chars occidentaux ne sont pas le fer de lance espéré. Un tel raisonnement peut paraître séduisant, mais ses résultats seront catastrophiques. In cauda venenum (« Les mauvaises surprises sont pour la fin »). Le jus in bello repose sur un autre grand pilier : l'égalité

des combattants. Les droits et les devoirs sont symétriques comme lors d'un combat de boxe ou d'un duel. Dans le droit de la guerre, il n'y a ni gentils ni méchants. Il n'y a que des combattants qui doivent respecter scrupuleusement ce qui est permis et interdit par le jus in bello. Si l'on commence à dire que ceux qui combattent au nom d'une juste cause ont des droits supplémentaires, on risque de regretter la suite. Il se trouve que ceux qui donnent ou risquent la mort ne se croient pas les agents d'une force maléfique.

Par Renaud-Philippe Garner
Extrat de Marianne

QUI EST VIKTOR ORBÁN, PREMIER MINISTRE HONGROIS ET CHAMPION DE LA "DÉMOCRATIE ILLIBÉRALE" ?

Figure du populisme, initiateur d'un modèle de "démocratie illibérale" remettant en cause l'état de droit dans son pays, Viktor Orbán est Premier ministre de la Hongrie depuis 2010. Portrait de ce personnage incontournable du paysage politique européen, largement réélu pour un quatrième mandat successif en avril 2022.

Comment Viktor Orbán a-t-il évolué du jeune libéral de centre droit qu'il était au tournant des années 1990 à la figure de proue de la droite radicale européenne qu'il est devenu ?

"Le dictateur arrive", souffle Jean-Claude Juncker à Laimdota Straujuma, alors Première ministre de Lettonie, qui lui répond d'un rire gêné. Nous sommes en mai 2015 et Riga accueille un sommet européen où arrive Viktor Orbán. Le président de la Commission européenne d'alors, en roue libre, persiste et signe au moment de saluer le Premier ministre de Hongrie. "Bonjour dictateur", lui lance-t-il. Imperturbable, Viktor Orbán lui rétorque un "bonjour grand-duc", en référence au Grand-Duché de Luxembourg d'où est originaire M. Juncker. Ce dernier éclate de rire et assène au dirigeant hongrois une franche claque au visage, sans que l'on sache vraiment s'il s'agit d'un geste affectueux ou agressif.

La scène est cocasse et a fait le tour des médias européens. Elle est représentative des facéties de Jean-Claude Juncker. Mais elle symbolise surtout l'ambiguïté, voire le malaise, des Européens face à ce dirigeant en poste depuis 2010, longtemps arrimé au Parti populaire européen (qui regroupe la majeure partie des conservateurs européens), qui rivalise avec la Pologne en matière d'atteintes à l'état de droit et fait partie des figures de proue du populisme.



Démocratie illibérale

Réforme de la Cour constitutionnelle, attaques contre la liberté et la pluralité de la presse, affaiblissement de l'indépendance de la justice... Viktor Orbán s'emploie depuis des années à limiter l'exercice de la démocratie dans son pays. Ce dernier conteste logiquement cette idée, estimant au contraire mettre en œuvre un autre modèle. A l'instar du parti Droit et justice (PiS) de Jarosław Kaczyński en Pologne, M. Orbán se réclame ainsi du concept de "démocratie illibérale", qui permet selon lui de dissocier le libéralisme politique, qu'il rejette, de la démocratie.

Une dissociation jugée impossible par une grande partie des intellectuels. La Hongrie s'apparente en effet à une "dictature électorale", estimait en 2018 Luuk van Middelaar, philosophe et professeur de droit européen. Les électeurs, qui n'ont plus de liberté de la presse ou de liberté d'association, "sont encore là pour la façade", mais l'exécutif "n'auto-ri-se plus de contre-pouvoirs". Le populisme est "un style de gouvernement", abondait en ce sens Jean-Yves Camus, politologue spécialiste des extrêmes droites. Les populistes "veulent aller au-delà de la démocratie représentative pour aller vers la démocratie directe" et pour "aboutir à une dictature des passions", précisait-il.

Solidement implanté à son poste, charpenté sur le plan idéologique et convaincu que l'Europe pour-

rait, demain, "cesser d'être le continent des Européens", Viktor Orbán a cherché, lors de la campagne pour les élections européennes de mai 2019, à prendre la direction d'un mouvement européen (ultra)conservateur, chrétien et anti-immigration. Ce dernier serait allé de son camp, le Parti populaire européen (PPE), jusqu'aux droites radicales et souvent antieuropéennes comme celles de la Ligue de Matteo Salvini en Italie ou le FPÖ autrichien. Les grandes divergences de vues des uns et des autres en matière d'immigration ou plus généralement de construction européenne ont toutefois constitué des obstacles majeurs à surmonter pour le Premier ministre hongrois. Ce dernier refusait par exemple la répartition des migrants que souhaitait M. Salvini.

Plus que de bâtir un programme commun, l'objectif principal semblait donc plutôt de faire émerger des élections européennes 2019 un puissant pôle illibéral et ainsi de jeter les bases d'une "contre-révolution".

Le dirigeant hongrois n'a pourtant pas toujours été sur cette ligne. Son histoire est aujourd'hui assez connue : bulldozer politique, son ascension au moment de la chute du communisme a été fulgurante. Son baptême du feu intervient dès l'âge de 26 ans, le 16 juin 1989, sur la place des Héros de Budapest.

Comme le relatait en 2018 dans un article pour l'Institut Montaigne Jacques Rupnik, expert des pays



d'Europe centrale et orientale, Viktor Orbán est encore tout jeune en 1989 lorsqu'il sort d'Oxford où il a pu aller étudier grâce à une bourse de la fondation du financier George Soros, devenu aujourd'hui son ennemi intime. Il est alors inconnu des 250 000 Hongrois présents pour célébrer le "deuxième enterrement" d'Imre Nagy, héros de la révolution de 1956. Sans se débiter, c'est lui qui marque les esprits, en appelant à l'organisation d'élections libres et à la fin de l'oppression soviétique, alors que le mur de Berlin n'est pas encore tombé. "C'est ainsi en briseur de tabous que Viktor Orbán fit son entrée sur une scène politique en gestation, une marque de fabrique qu'il affectionne aujourd'hui encore à l'intérieur comme au plan européen", d'après Jacques Rupnik.

Député à 27 ans, puis Premier ministre à 35 ans en 1998, rien n'arrête Viktor Orbán. Déjà attaché aux valeurs chrétiennes et conservatrices, le cofondateur et chef du Fidesz, son parti de toujours, s'oriente dans un premier temps vers le libéralisme et se positionne au centre droit. Mais il se tient éloigné de l'intelligentsia culturelle de Budapest, où il se sent méprisé, lui qui vient d'un milieu rural. "On devine que la radicalité de la posture l'emportait sur le libéralisme affiché", analysait encore Jacques Rupnik. "On sent que l'image est surfaite et que quelque chose sonne faux".

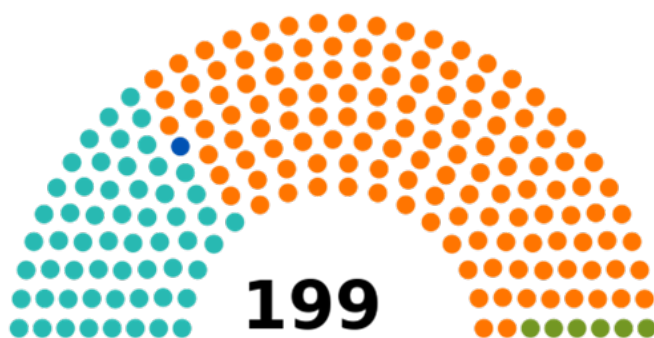
Progressivement, Viktor Orbán et le Fidesz se rapprochent des partis conservateurs européens. Le jeune dirigeant est finalement recruté au sein du Parti populaire européen (PPE) par Helmut Kohl. En politique européenne, le chancelier allemand de la chute du Mur fera même office de mentor pour Viktor Orbán. Outre les valeurs chrétiennes, les deux hommes partagent "un fort esprit de pouvoir", expli-

quait Luuk van Middelaar. "On n'a pas réuni l'Europe pour que les socialistes prennent le pouvoir", disait ainsi Helmut Kohl. Jusqu'à la mort de l'ancien chancelier en 2017, le Premier ministre hongrois est resté un visiteur régulier. Tous deux se retrouvaient dans la critique de la politique d'ouverture des frontières aux réfugiés défendue par Angela Merkel au plus fort de la crise migratoire.

Le tournant de 2010

Mais après un premier passage à la tête du gouvernement de 1998 à 2002, l'homme fort du Fidesz connaît sa traversée du désert et survit de justesse à huit années dans l'opposition. Viktor Orbán est alors bien aidé par la déliquescence de la gauche hongroise, qui ne s'est jamais relevée depuis. Proposant une alternative radicale, sa victoire en 2010 est sans appel et sonne le coup d'envoi d'un véritable durcissement du discours et de la politique mise en œuvre.

Fort d'une majorité des deux tiers au Parlement, le système Orbán peut se mettre en place. Le Premier ministre a les mains libres pour changer la Constitution à son avantage. Comme le résumait déjà le journaliste d'origine hongroise Thomas Schreiber (1929-2015) à Toute l'Europe en 2014 : "sans devenir pour autant une dictature, le système ne permet plus l'alternance, en raison du fonctionnement verrouillé du 'régime Orbán' ". Par certains aspects, ce dernier s'apparente à celui de Vladimir Poutine en Russie, avec une pratique "autoritaire et personnelle du pouvoir" et le déploiement d'une fidèle oligarchie aux postes clés de la politique, des médias, de l'université et de la culture.



Résultats électoraux du Fidesz

Les mandats suivants de Viktor Orbán ne feront que confirmer cette orientation radicale et liberticide. Considéré comme une faiblesse, l'état de droit est limité. "Dans ces Etats forts, il ne doit rien y avoir entre le chef et son peuple : il faut imposer le silence aux associations, aux syndicats, aux partis d'opposition et à tous les citoyens qui contestent la vision religieuse, voire ethnique, de la nation que défendent les dirigeants", expliquait en 2018 le philosophe Michaël Fœssel. Un mode de gouvernement d'autant

plus facile à imposer dans des pays où la démocratie libérale n'est pas implantée de longue date, comme en Hongrie ou en Pologne.

"Solidarité flexible" vis-à-vis des réfugiés



Et face à Viktor Orbán, les Européens se sont montrés plutôt impuissants pour infléchir ses positions, même lorsque la confrontation entre la Hongrie et la majeure partie de l'Union européenne s'est faite de plus en plus brutale, dans le contexte de l'éclatement de la crise migratoire en 2015. Le dirigeant hongrois s'est alors sèchement opposé aux propositions de Jean-Claude Juncker de répartir les demandeurs d'asile dans l'ensemble des Etats membres sur la base de quotas. Fédérant autour de lui les pays du groupe de Visegrád (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie), Viktor Orbán a plutôt développé le concept de "solidarité flexible". Une manière policée d'affirmer que l'UE sera incapable d'imposer l'accueil de migrants aux pays qui y sont opposés, et peu importe que la charge ne revienne qu'à une poignée d'Etats du pourtour méditerranéen.

Située sur la "route des Balkans" – et donc concernée par des arrivées massives –, la Hongrie n'a pas tardé à réagir en fermant ses frontières et en détenant des demandeurs d'asile dans des conditions dénoncées par l'ONU. En 2016, Viktor Orbán va jusqu'à convoquer un référendum pour faire approuver par ses électeurs le rejet des quotas de répartition voulus par Bruxelles. Une consultation approuvée à 98 % des votants, mais qui n'a suscité que 44 % de participation, invalidant le scrutin et atténuant fortement la démonstration de force du chef du gouvernement hongrois.

Mais à force d'outrances, de provocations et d'entorses aux valeurs de l'UE, Viktor Orbán a logiquement pris le risque de voir la Hongrie mise au ban des Etats membres, à l'image de la Pologne, et de perdre le soutien si précieux du PPE. Aussi habile pour exploiter ses forces que pour composer avec ses faiblesses – le Premier ministre a bénéficié de bonnes performances économiques de son pays au

cours de la précédente décennie et n'a pas pâti du creusement des inégalités – l'homme fort de Budapest était ainsi toujours parvenu à maintenir le lien avec les conservateurs européens. Une relation qui sera finalement complètement rompue en 2021, lorsque le Fidesz – qui en était déjà suspendu depuis 2019 – quitte de lui-même le PPE. Si certains apparaissent mal à l'aise lorsque le parti hongrois faisait encore partie de la famille politique des conservateurs européens, comme ses membres scandinaves du PPE, d'autres n'étaient pas loin de partager ses vues, notamment sur le plan migratoire.

"Talon d'Achille" de la droite européenne

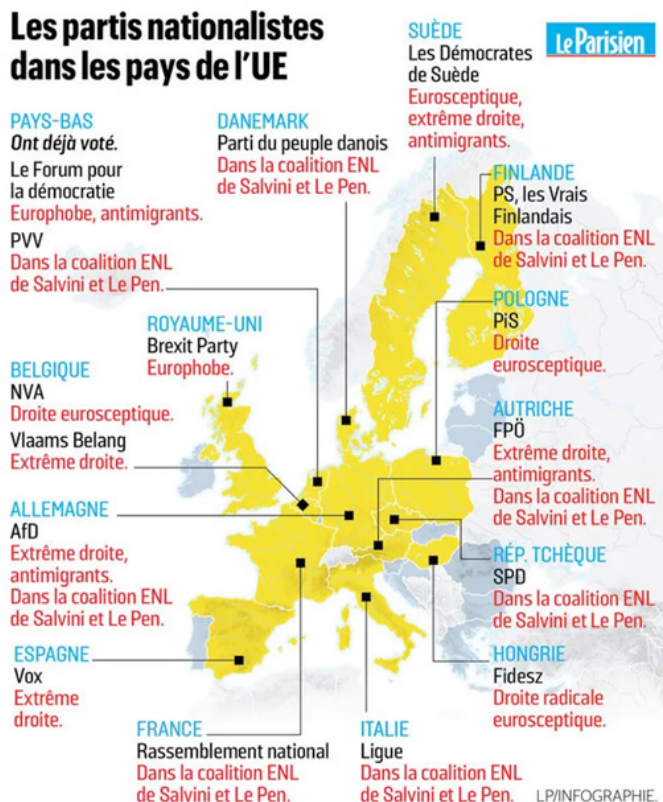
A l'approche des élections européennes de mai 2019, la donne a toutefois changé. De fait, soutenir une personnalité aussi clivante que Viktor Orbán avait de quoi constituer un handicap de taille pour des partis conservateurs de plus en plus concurrencés par des formations d'extrême droite et/ou antisystème. C'est ce qui a incité, en septembre 2018, la plupart des membres du PPE à "lâcher" le Premier ministre hongrois, visé par un rapport du Parlement européen pour ses infractions à l'état de droit. Même la CSU bavaroise et l'ÖVP autrichien, d'ordinaire plutôt complaisants vis-à-vis du Fidesz, n'ont pas soutenu Viktor Orbán, le laissant seul avec une poignée de soutiens, venus notamment de Forza Italia de Silvio Berlusconi et d'une partie des Républicains français.

Ainsi, comme l'expliquait le politologue bulgare Ivan Krastev en 2017, Viktor Orbán n'avait d'autre choix que d'essayer de "maintenir l'immigration comme le principal sujet pour la politique européenne", et d'utiliser "l'anxiété causée par la crise des réfugiés pour pousser le PPE à adopter des positions habituellement associées à l'extrême droite". Mais la baisse du nombre d'arrivées jouait contre le dirigeant hongrois qui apparaissait, selon M. Krastev, de plus en plus comme le "talon d'Achille" de son camp, laissant croire à une possible exclusion, ou du moins à une marginalisation.

Au Parlement européen de Strasbourg en septembre 2018, face aux eurodéputés puis aux journalistes, Viktor Orbán a opté pour le clash. "Nous lutterons contre l'inondation de l'Europe par les migrants", a-t-il notamment martelé dans une ambiance électrique. Regard d'acier et posture de combat, le Premier ministre n'a jamais perdu son calme, comme galvanisé par son infériorité numérique.

Mais le PPE, premier groupe politique du Parlement européen, a fini par exclure temporairement le Fidesz de ses rangs en mars 2019. En pleine campagne électorale, le Premier ministre avait en effet multiplié les provocations sur le thème de l'immigration, mais surtout vis-à-vis de la Commission européenne

Les partis nationalistes dans les pays de l'UE



et de son président. "L'enfant terrible" du PPE avait en effet, pour ses détracteurs, dépassé les bornes en lançant une campagne d'affichage hostile à Jean-Claude Juncker. Depuis, et malgré sa victoire sans appel aux élections européennes avec 52,5 % des voix, le Fidesz a fini par quitter le PPE en mars 2021. La période de deux ans d'exclusion temporaire était loin d'avoir fait dévier Viktor Orbán de ses positions illibérales. En novembre 2020, l'adoption du budget européen 2021-2027 et du plan de relance pour contrer les effets économiques du Covid-19, est remise en cause après le veto de la Hongrie et de la Pologne.

Un veto causé par le nouveau mécanisme de conditionnalité de versement des fonds européens au respect de l'état de droit. Pour Viktor Orbán, comme pour son homologue polonais Mateusz Morawiecki avec lequel il a fait alliance sur ce sujet, ce mécanisme aurait constitué une ingérence dans les affaires intérieures de son pays et, donc, une remise en cause de sa politique. "Nous n'avons pas créé l'UE pour avoir une deuxième Union soviétique", n'a-t-il pas hésité à déclarer au micro de la radio d'Etat hongroise. Un compromis proposé par la présidence allemande du Conseil est finalement accepté en décembre par Budapest et Varsovie, permettant dans la foulée le déblocage du budget au Conseil européen.

Présenté comme une victoire par le Premier ministre hongrois, la proposition allemande a apporté des précisions au mécanisme de conditionnalité. Son

entrée en fonction a été conditionnée à une décision de la Cour de justice de l'UE (CJUE), finalement rendue en février 2022 et qui a rejeté les recours hongrois et polonais contre le mécanisme. Et le 5 avril, la Commission européenne a annoncé la première activation du dispositif, uniquement à l'encontre de la Hongrie.

Viktor Orbán n'a ainsi pas fait reculer les Etats membres sur le principe même du mécanisme. Sa marge de manœuvre était en effet limitée, étant donné la dépendance de son pays aux fonds européens, le très fort attachement de certains Etats membres à cet instrument (Pays-Bas, Danemark, Suède, Finlande et Belgique) et la menace réelle d'un plan de relance mené à 25 au lieu de 27. Toujours est-il qu'au-delà de ce qu'il a concrètement gagné dans la bataille, le chef de l'exécutif hongrois a, encore une fois, réussi à marquer sa différence avec ses partenaires européens.

Largement réélu lors des élections législatives d'avril 2022

"Nous avons remporté une victoire exceptionnelle – une victoire si grande qu'on peut sans doute la voir depuis la lune, et en tout cas certainement depuis Bruxelles". Au soir du 3 avril 2022, réélu triomphalement avec plus de 53 % des voix, Viktor Orbán savoure sa victoire par un énième pied de nez à l'UE. Avec son score, il conserve sa majorité des deux tiers au Parlement. Une configuration qui lui permet notamment de modifier la Constitution comme il l'entend.

Pourtant, le dirigeant hongrois n'avait jamais vu son avenir politique aussi incertain que pour ce quatrième mandat successif. Et pour cause : une très grande partie de l'opposition s'était unie pour le battre. La coalition était menée par le conservateur Péter Márki-Zay, désigné au terme d'une primaire où la victoire du maire écologiste de Budapest Gergely Karácsony avait été un temps pressentie. Des partis de centre droit, des sociaux-démocrates ou encore des écologistes avaient ainsi apporté leur soutien à un candidat unique.

Dans la dernière ligne droite de ce scrutin, cette opposition talonnait de près Viktor Orbán dans les sondages. Beaucoup parmi ses opposants lui reprochaient sa proximité avec Vladimir Poutine, qui a envahi l'Ukraine à partir du 24 février, alors que la Hongrie fait partie de l'UE et de l'Otan. Refusant que des armes à destination des Ukrainiens ne transitent par son pays, le candidat à sa réélection leur avait rétorqué que sa position permettait au pays de ne pas s'immiscer dans une guerre dont il devait se tenir le plus possible éloigné. Couplée à des gestes pour préserver le pouvoir d'achat des Hongrois (gel du prix des carburants à partir de novembre

2021, de celui de six produits alimentaires de base à compter de février...), qui suivent eux-mêmes des mesures de plus long cours (hausse du salaire minimum, retraites réévaluées ou encore prime de naissance pour le troisième enfant), la stratégie de Viktor Orbán s'est avérée payante. Appuyée par le narratif de médias presque tous pro-gouvernement, elle s'est en effet imposée haut la main.

Seule ombre au tableau pour le chef de gouvernement, un référendum controversé sur la "protection de l'enfance" organisé le même jour que les élections législatives, invalidé faute de participation. Le vote s'est tenu pour plébisciter une loi adoptée en juin 2021 interdisant la "promotion" de l'homosexualité et de la transidentité auprès des mineurs, qui a valu à l'exécutif hongrois de nombreuses condamnations internationales et une procédure d'infraction de la Commission européenne. Si les quatre questions posées ont recueilli plus de 90 % de "oui", seuls 44 % des électeurs y ont participé, soit moins des 50 % nécessaires à la validation du référendum. En 2016, un vote référendaire sur l'accueil des migrants, lui aussi dirigé contre Bruxelles, avait connu le même sort. Peu importe pour Viktor Orbán, qui compte bien rester un pilier des droites radicales européennes pour au moins plusieurs années supplémentaires.

Jules Lastennet, mis à jour par Boran Tobelem
Extrait du site « touteleurope.eu »

LES HISTOIRES DE ROGER

Mines de fer et conditions de travail.



Fondry des Chiens à Nismes

Le minerai de fer a commencé à être exploité en Belgique à une époque déjà lointaine, 500 ans avant Jésus-Christ. Les Celtes qui travaillaient le fer formèrent la première vague d'immigrants venus du

Danube qui supplantèrent par leur technique le peuple néolithique établi depuis des temps immémoriaux. Ce qui prouve que même s'il eut des unions mixtes, nous sommes tous filles ou fils d'immigrés.

Très vite, les premiers belges repèrent les meilleurs filons, ceux répartis principalement dans l'Entre-Sambre et Meuse. Particulièrement riches étaient les régions de Jamioulx, Morialmé, Florennes, Yves, Frasnes, Nismes, Dourbes, Vierves, ...

On exploitait aussi des mines de moindre importance dans nombre de localités telles Bourles, Virvelles, Lompret, Rance, Boussu, Roly, ... et plus près de chez nous à Gerpinnes, Villers-Poterie, Nalinnes, Marcinelle et Mont-sur-Marchienne où des traces d'exploitations sont toujours apparentes.

Dans le bois de Charney, à Gourdinnes, nous avons sondé quelques anciennes minières maintenant effondrées qui par temps de pluie se remplissent d'une eau rapidement rougir par l'oxyde de fer.

Nous ne parlerons pas ici des techniques d'exploitation des premiers Belges. La période qui nous intéresse est celle qui va du Moyen-Age au 19^e siècle. On rencontrait le minerai partout en filons, en amas, en couches. À Nismes, par exemple, des gîtes de fer étaient accumulés dans des poches de terrains appelés « Fondry » ou « Stockwerck ». Le mode d'extraction varie suivant la disposition du gisement. On exploite tantôt à ciel ouvert tantôt par galeries obliques ou par un puits profond parfois d'une trentaine de mètres. À flanc de montagne, le minerai était atteint par un réseau multiple de galeries. Comme les gisements ne se présentaient pas d'une façon continue mais éparpillés sur un territoire donné, il y avait, certaines années, jusqu'à 30 exploitations dans une localité comme Nismes. Les modes d'exploitation sont largement détaillés dans des dizaines de traités spécialisés.

Ce qui nous intéresse, ce sont les conditions de travail souvent pénibles et dangereuses des ouvriers mineurs. Dans ce domaine, les sources d'information sont rares pour cette époque. On ne peut se référer qu'à des journaux anciens comme « L'éclairer socialiste » ou « L'affranchi » qui reprenaient ce que racontaient nos aïeux de ce temps-là. Et encore, ces journaux n'étant tirés qu'épisodiquement et en petit nombre d'exemplaires. Il arrive que dans certains fonds d'archives, on puisse glaner un renseignement ou l'autre. C'est ainsi que par les bons de paie, on apprend que les mineurs amenaient souvent leur femme et leurs enfants à la mine.

L'ouvrier était payé par unité de minerai extrait. Cette unité s'appelait le cense (1350 kg). Il n'était payé, le plus souvent, que quand l'exploitation de sa veine était terminée. Il n'avait aucun moyen de

Nouvelles

contrôle et était toujours exploité. Sur le compte d'unités calculer par le mineur, celui-ci devait payer une redevance appelée Dérantage, au seigneur propriétaire de la mine et plus tard, sous le nouveau régime (après la Révolution) à la commune. Le mineur n'était payé qu'après la vérification du poids la balance. Le poids n'était jamais celui auquel il s'attendait d'où, à nouveau, il y avait exploitation du mineur

Au début du 19^e siècle une pratique abusive fut importée d'Angleterre et fit des ravages parmi la classe ouvrière. Cela s'appelait le « Truck system ». Cependant, déjà avant eux, cette honteuse pratique était répandue dans nos régions dès la naissance de la bourgeoisie industrielle. Voici en quoi cela consistait. Les grands patrons possédaient non seulement les mines, les terres et les fabriques mais aussi les masures où étaient logés les ouvriers. Les membres de famille patronale possédaient souvent une ou plusieurs boutiques réparties dans les corons. On appelait cela l'économat. Quand un futur mineur venait s'embaucher à la mine, il n'avait que ses deux mains pour toute fortune.

Comme il fallait manger et se loger, le gérant apparenté au propriétaire de l'exploitation lui faisait crédit. Il avait une ardoise et il entrait ainsi dans le cycle infernal de l'endettement. Quand il touchait sa paie, le mineur devait passer par le comptoir du cabaretier s'il ne voulait pas être affecté plus tard aux veines les moins les plus insalubres.

Quoi d'étonnant alors qu'une bonne partie de la quinzaine sombrait dans le péket. L'alcoolisme finit par devenir ce terrible fléau qui sévit tout au long du 19^e et au début du 20^e siècle. L'ouvrier se retrouvait ensuite devant le comptoir de l'épicerie où, avec le reste de son salaire, il devait effacer l'ardoise. Il ne restait plus alors que quelques pièces de cuivre insignifiantes au fond de la poche. Quand la femme s'amenait ensuite à la boutique pour acheter le nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires de sa famille, le tout s'inscrivait à nouveau sur l'ardoise. L'endettement était continu. Le sinistre engrenage se remettait en route à la grande satisfaction des

patrons qui pouvaient ainsi attacher le mineur à l'exploitation comme jadis le seigneur assujettissait le serf.

Pourtant c'était encore le meilleur de sa situation. Quand l'ouvrier, malade ou gravement blessé, ne pouvait pas travailler, malheur à lui et à sa famille. La sécurité sociale n'existait pas et la famille entière tombait bientôt dans le gouffre de la paupérisation absolue. Comme l'habitation appartenait aussi au gérant de mine et que les loyers gravitaient autour d'un cinquième du salaire, on se retrouvait rapidement sans logis. On entrait ainsi dans un autre cycle infernal.

La faim, la maladie, le manque d'hygiène, la mortalité infantile puis la mort prématurée pour tous parachevaient l'œuvre destructrice. Encore heureux quand on pouvait émerger à « l'Assiette des communs pauvres » comme à Froidchapelle où, au 18^e siècle, le tiers de la population était secouru. Mais cela n'existait pas partout .

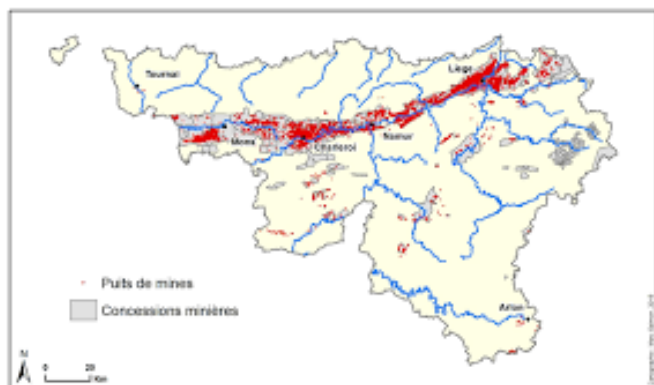
les conditions de logement n'étaient pas des meilleures. Les ouvriers habitaient de petites masures sombres, sans hygiène aucune, aux pièces exiguës au sol de terre battue. Elle ne comportait souvent qu'une seule chambre où s'entassaient les parents et les nombreux enfants sur des grabats de paille. En ce début du 20^{-ème} siècle, nous avons connu le cas à Marcinelle où un jeune couple n'avait qu'une vieille capote de soldat à jeter sur la paille pour se garantir du froid. Dans les années 1950 – 1960, de vieilles habitations à l'état de taudis étaient encore habitées au du Tienne Saint-Gilles à Marcinelle et à la rue de Soleilmont à Châtelaineau.

Voilà pour les conditions de salaire et de logement. Était-ce meilleur au point de vue conditions de travail ? Nous en parlerons dans notre prochain document

Le travail dans les mines était dangereux. Il n'existait pas de comité de sécurité ni d'hygiène. Comme la raison d'être du système d'exploitation de la mine était la recherche du profit avant tout, on ne s'embarassait pas de règles de sécurité. Dans les mines à puits vertical ou à galerie oblique, le boisage ne se faisait que rarement d'où les nombreux éboulements. Il y avait beaucoup de victimes dans les régions des mines au 18^e et 19^e siècle. Ceci est attesté par les nombreuses croix d'occis.

Elles constituaient en somme une sorte de registre comptabilisant le nombre de tués par accident minier qui était très élevé. Il n'en subsiste plus que quelques-unes dans nos régions d'Entre Sambre-et-Meuse.

Les circonstances de ces morts avaient le don





Croix d'occis à Gerpinnes

d'émouvoir l'esprit chrétien des populations. Aussi était-il de tradition de dresser des croix sur le lieu de l'accident, particulièrement parce que les malheureuses victimes étaient décédées sans avoir reçu les secours de la religion. Il fallait donc bien leur donner cette compensation. Un texte gravé sur la croix rappelait les circonstances de la mort.

Quand l'accident n'était pas mortel, il augmentait le nombre des personnes handicapées que l'on croisait sur le chemin. Un bras, un pied, une main en moins ou des balafres n'étaient pas choses rares. Au cours des siècles passés, être mineur de fer n'était pas un sort enviable.

Pourquoi les ouvriers ne se révoltaient-ils que de façon sporadique? Tout d'abord, comme nous l'avons vu, les exploitations étaient très souvent, distantes des unes des autres. Un ouvrier était presque toujours seul dans sa galerie et ne pouvait donc pas exprimer sa rancœur vis-à-vis des explorateurs comme il le voulait. Comme de plus, il n'existait aucune avant-garde syndicale, pour stimuler sa lutte, il finissait par se résigner, pourtant, des tentatives de lutte pour améliorer ces conditions furent entreprises.

C'est, une amie historienne, membre du CHAM qui nous en parla un jour. Elle avait fait des recherches dans des archives qui concernaient notre pays dans une localité des environs de Prague. Ces archives proviennent d'un fonds important apporté la par le Duc de Beaufort, seigneur de Florennes qui était parti s'installer à la cour des rois de Bohême.

Parmi des tas de documents, il s'en trouve qui

a toute son importance pour notre histoire. En 1382, les mineurs de fer des importantes exploitations de Morialmé s'unirent en syndicat et déclenchèrent la première grande grève organisée connue en Belgique et peut-être dans le monde. Quel en furent les implications et les résultats? Nous ne connaissons pas la teneur entière du document.

Peut-être un jour, notre amie pourra-t-elle nous en livrer le contenu avec plus de précisions. Pour que cette grève soit consignée dans les chroniques de ce temps, fallait-il qu'elle eût un grand retentissement dans la région! Y eut-il d'autres mouvements de ce genre? Des recherches ultérieures nous l'apprendrons sans doute. De toute manière, les révoltes de travailleurs qui se produisaient par-ci, par-là n'étaient que des explosions de colère vite réprimées. Cet épisode historique de Morialmé mis à part, les ouvriers n'avaient aucune organisation politique valable pour orienter leur lutte de façon efficace.

Au Pays noir, les émeutes de 1886 avec les fusillades de Roux furent le point final de cette époque de la préhistoire du mouvement ouvrier.

Les gîtes ferrugineux se raréfiant, les mines cessèrent d'être exploitées. Il ne reste plus en souvenir de ce temps que les « crasses de Sarrasins » que l'on rencontre un peu partout. Elles sont le résultat d'une fusion incomplète des minerais de fer.

Ce fut alors le tour des mineurs de charbon à prendre la relève dans ces luttes incessantes qui, avec l'appui des verriers débouchèrent sur les événements de 1886. C'est à ce moment que des éléments avancés de la classe ouvrière comprirent la nécessité de mener une lutte mieux disciplinée et structurée. Alors naquit le POB et des corporations ouvrières se formèrent un peu partout malgré des tendances divergentes.

Dans un long article en mars 1911, le journal allemand « Die Neue Zeit » relate l'histoire du début de l'organisation des partis et syndicats du mouvement ouvrier en Belgique. On peut y lire entre autres que Henri Fuss, neveu par alliance de Paul Janson, fut un anarchiste acquis au syndicalisme révolutionnaire. En 1904, il fonda l'Union des Mineurs révolutionnaires » du bassin de Charleroi. Le siège était à Gilly où l'on publiait le journal « L'Insurgé ».

Tout ceci est une longue histoire qui débute avec le 20^e siècle et dans laquelle les mineurs ont joué un rôle capital pour la constitution des partis. De nombreuses publications traitant de ce sujet ont été éditées à ce jour.

Quant à nous, nous ne pouvons que nous borner à relater dans des anecdotes, le retentissement que cela eut dans nos localités.

Roger Nicolas

FUSS HENRI



Henri Fuss

Dans un dernier texte écrit par notre camarade Roger Nicolas, celui-ci parle de Henri Fuss. Découvrons ce personnage.

Né à Schaerbeek le 4 août 1882, décédé à Bruxelles en 1964 ; typographe et journaliste ; anarchiste et syndicaliste révolutionnaire.

Né à Schaerbeek le 4 août 1882, décédé à Bruxelles en 1964 ; typographe et journaliste ; anarchiste et syndicaliste révolutionnaire. Henri Fuss fut, jusqu'à la Première Guerre mondiale une figure de premier plan du mouvement syndicaliste révolutionnaire et libertaire belge. De 1905 à 1908, il fut notamment l'un des animateurs d'une petite CGT belge qui ne parvint pas à s'imposer.

Issu de la bourgeoisie libérale, fils de Gustave Fuss, avocat, conseiller communal et échevin à Scharbeek, et d'Augustine Amoré, une Française native de Poi-

tiers, il était également le neveu par alliance du vieux leader libéral progressiste Paul Janson.

Orphelin dès l'âge de 10 ans, élevé dans la famille de Paul Janson, Henri Fuss aurait, selon la police, résidé à la fin du XIXe siècle à Paris 5e, au 28 rue Vauquelin.

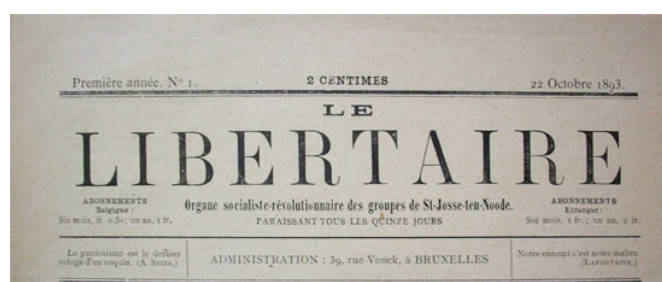
Inscrit en sciences naturelles et mathématiques, puis en école d'ingénieur à Liège, il milita avec les étudiants libéraux et à la Libre-Pensée, mais c'est finalement vers l'anarchisme qu'il se tourna, sous l'influence du géographe Élisée Reclus*, qui enseignait alors à l'Université nouvelle de Bruxelles.

Après l'échec de la grande grève générale de 1902, le mouvement anarchiste se développa en dénonçant les attermoissements du Parti ouvrier belge (POB). Un congrès général anarchiste eut lieu à Liège en mai 1902, puis un second plus décisif, en octobre 1904 à Charleroi. Entre-temps, en 1903, Henri Fuss avait abandonné ses études « afin de pouvoir vivre plus en accord avec son idéal » dira-t-il, et était devenu typographe et reporter au Petit Bleu.

Lors du congrès de Charleroi, où la tendance communiste libertaire apparut prédominante, deux orientations furent validées : d'une part la structuration du mouvement anarchiste, dont Georges Thonar* allait être la cheville ouvrière ; d'autre part le lancement d'une confédération syndicaliste révolutionnaire sur le modèle français, dont Henri Fuss serait un des protagonistes.

Le congrès de Charleroi approuva un manifeste-programme rédigé par Georges Thonar, « Ce que veulent les anarchistes », qui servit de référence à la fondation d'une Fédération amicale des anarchistes de Belgique, dont Thonar fut le secrétaire. Henri Fuss y adhéra, sans doute via le Cercle d'études sociales d'une quinzaine de membres auquel il appartenait alors. De novembre 1904 à mars 1905, il fut l'éditeur à Forest-Bruxelles du journal L'Utopie, qui eut 13 numéros,

En parallèle, Henri Fuss mit sur pied une petite structure syndicale destinée à être l'embryon d'une future CGT : l'Union des travailleurs bruxellois. Georges Thonar et Émile Chapelier* y adhérèrent.



Nouvelles

Un congrès syndicaliste révolutionnaire tenu à Charleroi les 11 et 12 juin 1905 vota la création d'une Confédération générale du travail (CGT) belge, et un comité confédéral provisoire fut nommé, avec pour secrétaire Léopold Preumont*. En juillet 1905, son organe, L'Action directe vit le jour, hébergée par l'Union des mineurs révolutionnaires du bassin de Charleroi.

En parallèle, la Fédération amicale des anarchistes s'étant éteinte, une nouvelle organisation, le Groupement communiste libertaire (GCL) vit le jour en juillet 1905 (voir Georges Thonar). Henri Fuss y adhéra.

L'Union des travailleurs bruxellois et Henri Fuss préparèrent le congrès fondateur de la CGTB, qui se tint à Bruxelles le 28 janvier 1906.

La CGT belge, de tendance nettement libertaire, resta cependant, à côté des puissantes organisations syndicales affiliées au POB, à un stade squelettique. Ses principales bases étaient l'Union des mineurs révolutionnaires de Charleroi et la Fédération du travail de Liège, elle-même composée de plusieurs syndicats de mineurs.

La CGT subit les persécutions policières dès sa création. En février 1906, les locaux de L'Action directe furent perquisitionnés et plusieurs militants poursuivis. Pour sa part, Henri Fuss fut poursuivi pour un article antimilitariste paru dans le numéro du 1er février 1906 où il appelait les soldats à tirer sur leurs officiers. Le 31 mars il fut condamné à trois mois de prison par la cour d'assises du Hainaut, malgré une campagne de protestation. De nombreux camarades de Bruxelles, Gilly et Liège se virent refuser l'accès à la salle d'audience. Le 20 mars, après qu'il eut présidé un meeting antimilitariste à Bruxelles, le logement de Fuss avait été perquisitionné. Il logeait alors avec Émile Allard et le compagnon russe E. Kalantarov.

Au congrès de juin 1906 de la Fédération du travail de Liège (affiliée à la CGT), où il jouait un rôle central, Fuss proposa que les groupes antimilitaristes soient partie intégrante de l'organisation syndicale, et soumit l'idée de créer une caisse antimilitariste distincte.

À partir de l'automne 1906, Henri Fuss participa à la préparation du congrès anarchiste international d'Amsterdam en confectionnant, avec Georges Thonar, le Bulletin de l'Internationale libertaire, qui eut 5 numéros entre octobre 1906 et juillet 1907.

Il est probable qu'à cette époque, Henri Fuss correspondait régulièrement avec les « chefs syndicalistes » de la CGT française – notamment Pierre Monatte*.

L'année 1907 fut celle d'un vigoureux débat sur le syndicalisme révolutionnaire et l'avenir de la CGT belge. En effet la CGT apparaissait jusque-là comme une minuscule confédération d'obédience libertaire, et la

question se posa d'un regroupement avec des syndicats indépendants du POB et politiquement neutres, comme les diamantaires d'Anvers, l'Union verrière de Lodolinsart et la Fédération de la laine peignée de Verviers. L'obstacle étant que ces trois puissants syndicats indépendants étaient très loin d'être libertaires ou même révolutionnaires. S'associer avec eux supposait renoncer à l'orientation libertaire de la CGT, pour faire naître un pôle syndical indépendant du POB dans lequel les anarchistes seraient une composante minoritaire.

Henri Fuss-Amoré, qui en juin 1907 avait repris la direction de L'Action directe, pencha cependant pour cette solution, de plus en plus convaincu que l'unité ouvrière devait prévaloir sur les affinités politiques. En août 1907, au congrès international d'Amsterdam – dont il présida les premières séances – il représenta la Fédération du travail de Liège et appuya la thèse syndicaliste de Pierre Monatte contre celle de Malatesta. Il cosigna ensuite les motions Dunois et Nacht-Monatte sur le syndicalisme. À son retour d'Amsterdam, Henri Fuss fit un compte-rendu du congrès dans L'Action directe du 8 septembre, et y affirma que les anarchistes n'avaient pas « la prétention de vouloir diriger le mouvement ouvrier ; ils ne cherchent pas à créer des syndicats anarchistes ; ils ne veulent pas diviser la classe ouvrière en groupements d'opinion divers, ils veulent l'union des travailleurs dans la lutte de classes, ils veulent simplement, mais résolument participer à celle-ci en lutteurs dévoués jusqu'au bout, propager par leur exemple l'esprit de révolte le plus audacieux et orienter ainsi les masses ouvrières par les chemins les plus directs à quoi tout homme aspire, du communisme et de l'anarchie ».

Le 25 octobre 1907, il fut condamné par la cour d'appel de Liège à 50 francs d'amende pour outrage à la police.

Vers la fin de l'année 1907, les négociations entre la CGT et les syndicats indépendants se précisèrent, ce qui entraîna une controverse dans L'Insurgé, notamment entre Henri Fuss et Georges Thonar, controverse qui prit le tour d'un débat théorique sur le « néosyndicalisme ». Mais finalement les négociations aboutirent, le 19 avril 1908, à Liège, au congrès fondateur de la Confédération syndicale belge (CSB), qui atteint les 5 000 adhérents. Les syndicalistes indépendants – et notamment les 3 000 diamantaires d'Anvers, très corporatistes – y étaient prépondérants et, selon les mots de Christian Cornélissen



dans L'Insurgé du 29 avril 1908, « la nouvelle organisation est bien loin d'être révolutionnaire. Néanmoins tous les petits syndicats à base d'action directe existant dans le pays, et notamment la Fédération du travail de Liège, s'y sont ralliés dans l'espoir de l'orienter peu à peu dans leur propre sens ».

Las, le syndicalisme révolutionnaire allait en s'affaiblissant. Trop en difficulté, L'Action directe fusionna en novembre 1908 avec L'Insurgé pour donner L'Avant-garde, où Thonar et Fuss se retrouvèrent tous deux. L'Avant-garde se voulait organe de « concentration révolutionnaire » et voulait rassembler « tous ceux qui, socialistes, syndicalistes, anarchistes veulent coopérer à la lutte révolutionnaire contre l'État autoritaire et le capital exploiteur ». La tentative fut un échec – L'Avant-garde n'eut que 7 numéros – et Thonar tenta alors de relancer L'Insurgé, qui dut également s'arrêter au 7^e numéro, en janvier 1909.

Sans doute découragé par cette impasse, Henri Fuss s'installa à Paris où vivait déjà son frère aîné Gustave. Du 20 décembre 1908 au 7 janvier 1909, il vécut au 35, rue de l'Arbalète, puis rue Vauquelin, chez un ami polonais venu de Belgique, Boleslaw Iwinski. À compter de janvier 1909, il travailla comme correcteur à l'imprimerie Alcan Lévy, 117, rue Réaumur et reprit, pour les achever, ses études de juriste.

En février-mars 1909, il collabora à l'éphémère quotidien La Révolution, d'Émile Pouget puis, à partir d'octobre, au bimensuel syndicaliste révolutionnaire de Pierre Monatte, La Vie ouvrière. Il y signa dès le premier numéro sous le nom d'Henri Amoré.

Pendant ce temps, la CSB végétait. Le syndicat des diamantaires d'Anvers, uniquement préoccupé de ses intérêts corporatistes, lui donna en janvier 1910 le coup de grâce en passant un accord de coexistence avec les syndicats anversoises affiliés au POB.

Fin 1910, Henri Fuss-Amoré fut embauché comme secrétaire à l'Association internationale pour la lutte contre le chômage fondée le 22 septembre 1910 lors d'un congrès international à la Sorbonne réuni sous les auspices de l'ancien président du conseil Léon Bourgeois. Il fut également secrétaire de rédaction de sa revue trimestrielle.

Il restait cependant lié au mouvement ouvrier belge. Il donna des articles au journal anarchiste éclectique L'Émancipateur, qui parut de septembre 1910 à mars 1913. Le 31 décembre 1911, il soutint une controverse « centralisme ou fédéralisme » contre le socialiste Louis de Brouckère. Son discours fut publié par l'Union des syndicats de la province de Liège dont le journal, L'Action ouvrière, comptait Fuss parmi ses collaborateurs. Et quand une nouvelle CSB fut fondée à Liège, les 19 et 20 octobre 1913, sur des bases d'action directe et d'indépendance vis-à-vis du POB,

Henri Fuss-Amoré s'en fit le promoteur dans La Vie ouvrière.

Le 25 mai 1912 il épousa une doctoresse polonaise, Franja Alden, dont il eut une fille, Mimi.

Au début de la Première Guerre mondiale, Henri Fuss devint fonctionnaire à l'Office de placement et de statistique du travail du département de la Seine. Le 28 février 1916, il fut l'un des signataires belges – avec Jules Moineau – du « Manifeste des seize » (voir Jean Grave) en faveur de la guerre contre « l'impérialisme allemand ». Il collabora alors à La Bataille, ex-Bataille syndicaliste, devenu organe cégétiste d'union sacrée. En 1917, Henri Fuss fut engagé volontaire dans l'artillerie belge.

Démobilisé le 1^{er} février 1919 avec le grade d'adjudant aspirant sous-lieutenant, il devint fonctionnaire au ministère belge de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement. En 1920, il partit travailler à Genève, au Bureau international du travail, où il resta seize ans.

Rappelé à Bruxelles par le gouvernement Van Zeeland, et malgré les réticences du roi Léopold III à signer sa nomination en raison d'une peine de prison pour objection de conscience, il fut nommé en 1935 Commissaire royal au chômage, puis directeur général du ministère du travail en 1938.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il rejoignit la résistance et participa à la reconstitution du parti socialiste belge clandestin. À partir d'octobre 1941, en tant que haut fonctionnaire, il fut la cheville ouvrière de la « concertation sociale » clandestine entre patronat et syndicats chrétien et socialiste pour jeter les bases du « pacte social » de 1944.

À son décès, en 1964, il était considéré comme un des « pères » de la Sécurité sociale belge.

Par Guillaume Davranche, Rolf Dupuy

Extrait de Maitron (dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier et social)

Paul Trigalet a son parc à Jumet Gohyssart

Jamais il n'aurait pu imaginer cela ! Ordonné prêtre en 1938 et devenu prêtre ouvrier de 1968 jusqu'à son départ dans une demeure éternelle en 2018, Paul Trigalet a désormais un parc dédié à son nom à Jumet Gohyssart.

Une centaine d'amis, anciens et actuels militantes et militants concernés par le logement étaient présents ce lundi 29 août dans le Parc de l'Allée



Verte pour assister à l'inauguration, ou plutôt au re-baptême de ce parc en l'honneur de Paul. En effet, après avoir été vicaire à la paroisse de Jumet Gohyssart pendant deux ans et avec l'accord de son évêque, Paul s'était engagé comme ouvrier chez Goffart à Monceau-sur-Sambre tout en habitant dans cette nouvelle cité ouvrière appelée «allée Verte» construite par la «Sambrienne» à l'orée du bois de Bayemont.

Un livre ne suffirait pas pour raconter toutes les péripéties d'une vie proche des travailleurs et d'habitants en recherche de logement décent. C'est ainsi que sensible aux difficultés de ses voisins habitants la cité, il crée la Fédération Nationale des Habitants des Cités (FNHC) avant de devenir délégué FGTB chez Dassault à Gosselies. Sensible au besoin des petites gens avides de pouvoir de temps en temps «prendre l'air», il réussit à faire acheter une ruine dans les Ardennes, la retaper avec l'aide d'amis pour en faire en 1984 un lieu de rencontres, mais aussi de vacances bon marché pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'en prendre comme il aimait le dire.

Ce n'est pas la prépension et son déménagement à Jumet Chef-lieu en 1986 qui arrêtent ses engagements, car sensible aux personnes les plus précarisées et/ou sans domicile, il crée l'asbl «Solidarités Nouvelles» (Nouvelles, pour lui signifie des solidarités chaudes, fraternelles), suivi de «Comme chez nous» où les plus précarisés peuvent non seule-

ment se retrouver à l'aise mais surtout pour inventer des trucs à faire, recommencer à être créatifs.

C'est également à cette époque qu'il rejoint à Bruxelles le groupe d'une trentaine de personnes belges qui dorment à la rue car les administrations communales leur refusent tous leurs droits puisqu'ils ne sont domiciliés nulle part. C'est là que son expérience de militant et de syndicaliste sera précieuse, car il permettra à ce petit groupe qui avait été rejoint par les Flamands de mener une solide guérilla au niveau fédéral pour que les personnes belges sans domicile puissent jouir de leurs droits.

Et donc, en plus de son engagement en Wallonie, on peut dire qu'aujourd'hui c'est en partie grâce à son expérience dans la lutte pour les droits des personnes, que des dizaines de milliers de SDF belges ou étrangers en séjour légal peuvent jouir de leurs droits grâce à une «adresse de référence».

Lors de cet hommage à Paul, allusion a été faite aussi à Roger Van Turnhout, également prêtre ouvrier, fondateur de l'asbl «En sakwè à fé» qui permet à des jeunes sans formation de trouver un travail rémunérateur. ASBL appelée aujourd'hui «Quelque chose à faire» »

Jean Peeters, cicm

L'école et les inégalités sociales

Les spécialistes de l'éducation sont presque tous d'accord: le nouveau calendrier scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, institution compétente pour les francophones de Wallonie et de Bruxelles est une bonne chose pour les élèves. Il y a un meilleur équilibre entre les périodes de cours et les périodes de congés. Si cela va apparemment aider tous les enfants, il ne faut pas oublier qu'à l'école tous les enfants ne sont pas à égalité.

Dans nos sociétés, l'école éduque tous les individus. En principe, cette éducation aide chacune et chacun à choisir librement sa vie, son métier, à avoir des opinions, etc. L'école doit permettre de favoriser l'égalité sociale. Malheureusement, dans la pratique, l'école ne fonctionne pas comme ça. Le sociologue Pierre Bourdieu l'a montré.

Celles et ceux qui héritent

Dès les années 1960, le système scolaire est de plus en plus critiqué. Deux livres de Pierre Bourdieu font grand bruit: Les Héritiers en 1964 et La Reproduction en 1970. Pierre Bourdieu a montré que



Classe de R. Tangre 1962-1963

l'école ne diminue pas les inégalités sociales. Au contraire, l'école les reproduit.

Pierre Bourdieu était un sociologue français, il est né en 1930 et est mort en 2002. Comme tous les sociologues, il a beaucoup analysé la société. Il a montré que la société créait des rapports de pouvoirs entre les différentes catégories de personnes. Il y a des groupes sociaux qui dominent et d'autres qui sont dominés. Il a aussi montré que cela se reproduit d'une génération à l'autre.

Il a montré que les enfants de dirigeants deviennent le plus souvent eux aussi dirigeants, que les enfants des médecins devenaient eux aussi souvent médecins ou savants, et que les enfants d'ouvriers devenaient presque toujours des ouvriers. De plus, il a expliqué que tout le monde trouve cela normal. On pense généralement que c'est parce qu'on a hérité des dons de ses parents, que c'est naturel.

L'école et les inégalités

Pour Pierre Bourdieu, c'est un peu trop facile de dire que la reproduction sociale est naturelle. Cela permet de justifier le pouvoir et la position de certains individus sur d'autres. Pour Bourdieu, l'école joue un grand rôle dans ce système. Selon Bourdieu, l'école oriente les enfants vers des métiers proches de ceux de leurs parents. L'école encourage, par exemple, les fils de maçons à exercer une profession dans le bâtiment, les fils d'avocats à aller vers un métier du même niveau social, les enfants d'enseignants à devenir des enseignants.

Et aujourd'hui encore, les chiffres sur l'échec et l'orientation scolaires montrent qu'il se passe bien quelque chose qui ressemble à ce que Pierre Bourdieu a analysé.

Ecole, famille et échec

En Fédération Wallonie-Bruxelles, à 15 ans, un élève sur 2 a déjà redoublé au moins une fois. Cet

échec scolaire est fortement lié à l'origine sociale des élèves. L'école se représente les familles d'une certaine façon. Elle oriente les enfants selon ces représentations. L'école dirige souvent les élèves vers des filières, type d'enseignement: général, technique, professionnel, artistique d'enseignement qui ressemblent aux métiers de leurs parents sans vraiment prendre le temps de chercher ce que chaque élève a vraiment en lui.

Comportement

Comment l'école s'y prend-t-elle pour faire cela ? Tout d'abord par le contenu de ce qu'elle enseigne. L'école enseigne des savoirs qui sont ceux des classes dominantes, c'est-à-dire des groupes sociaux qui ont le plus de pouvoirs dans la société. Ensuite, par les compétences et les comportements nécessaires pour être de bons élèves. L'école attend des élèves des comportements, des compétences : rester assis toute une journée, être capable de demander et de prendre la parole selon certaines règles précises, faire des synthèses, mémoriser, trouver des informations, chercher de l'aide. Mais elle ne prend pas toujours la peine d'enseigner cela aux enfants.

Elle compte pour cela sur les familles. Or, toutes les familles sont différentes. Certaines connaissent bien le mode de fonctionnement de l'école. Elles peuvent dès le plus jeune âge, en apprendre les règles du jeu à leurs enfants. Mais d'autres ont des connaissances, des manières d'être qui ne sont pas appréciées à l'école. Elles apprennent beaucoup de choses à leurs enfants mais pas toujours ce qui est nécessaire pour être un élève qui réussit.

Une chance pour toutes les familles

Les missions de l'école d'aujourd'hui sont très claires. Il faut former des adultes épanouis, former des personnes capables de se former toute leur vie, former des personnes qui sont citoyennes, qui participent à la société, qui défendent leurs droits. Il faut aussi aider plus celles et ceux qui ont le moins de chances au départ. Mais il faut l'école comprenne que toutes les familles sont différentes. Cela ne sert à rien de vouloir changer les familles. C'est à l'école de s'adapter.

Il est donc important que l'école voie les différences comme une richesse et pas comme un frein à son travail. L'école doit aussi accepter d'apprendre aux enfants tout ce qui est indispensable pour réussir et sans attendre que les familles le fassent.

Extrait de l'Essentiel

Marie-Luce Scieur